Distribution: Restreinte EB 98/65/INF.4 2 décembre 1998

Original: Anglais Français



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-cinquième session

Rome, 2-3 décembre 1998

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES SUR LES CAUSES DES CONFLITS ET LA PROMOTION D'UNE PAIX ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLES EN AFRIQUE

- 1. À sa réunion ministérielle du 25 septembre 1997, le Conseil de sécurité des Nations Unies a prié le Secrétaire général d'établir un rapport exhaustif sur les sources des conflits en Afrique, les mesures à prendre pour prévenir ces conflits, les contenir et y mettre fin, ainsi que pour poser les fondements d'une paix et d'une croissance économique durables dans le continent.
- 2. Après consultations avec les entités des Nations Unies concernées, le Secrétaire général a présenté le rapport ci-joint au Conseil de sécurité le 16 avril 1998 (document A/52/871-S/1998/318). Dans ce contexte, on notera que le FIDA a participé aux consultations et apporté sa contribution à la conceptualisation et à la préparation du rapport, notamment en ce qui concerne les sources des conflits, l'aide fournie aussitôt que possible après la crise, et le développement du potentiel local.
- 3. Le Conseil de sécurité a pris connaissance du rapport en mai 1998 et a établi un groupe de travail *ad hoc* pour examiner ses recommandations. En septembre 1998, le Conseil a adopté deux résolutions appuyant les recommandations formulées dans le rapport.
- 4. Le Comité administratif de coordination (CAC), qui réunit les chefs de secrétariat des Fonds, Programmes et Institutions des Nations Unies et qui est présidé par le Secrétaire général, a approuvé l'orientation générale du rapport du Secrétaire général à sa réunion des 30 et 31 octobre 1998. Il a en outre décidé que le rapport devait être porté à l'attention des organes directeurs de toutes les organisations membres du CAC. En conséquence, le rapport est soumis pour information au Conseil d'administration.
- 5. Il est rappelé au Conseil d'administration que le document intitulé "Jonction entre le redressement au sortir d'une crise et le développement à long terme: cadre directeur du FIDA" (documents EB 98/64/R.8 et EB 98/64/R.8/Corr.1), approuvé par le Conseil d'administration à sa soixante-quatrième session en septembre 1998, constitue la réponse du FIDA à l'appel lancé dans le rapport des Nations Unies pour une assistance rapide et bien coordonnée au sortir des conflits.